

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 05/02/2026

Reçu en préfecture le 05/02/2026

Publié le 05/02/2026

ID : 026-212602528-20260203-CM2026\_1\_2\_1-BF

S<sup>2</sup>LO

L'An deux mille vingt-six, le 3 février, le Conseil Municipal de la Commune de Portes-lès-Valence, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Madame Geneviève GIRARD, Maire.

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Date de convocation du Conseil Municipal : 21 janvier 2026.

PRESENTS : Geneviève GIRARD, Antonin KOSZULINSKI, Suzanne BROT, Lilian CHAMBONNET, Laurent PEMEANT, Sabine TAULEIGNE, Patrick GROUPIERRE, Corine ARSAC, Isabelle WICKI, Valérie GARCIA, Fanély RISSOANS, Luc CHARPENTIER, Marie-Renée AVON, Jérémie FERNANDEZ, Geneviève BOUIX; Guy LE DROGO, Jean-Louis SAINT-CLAIR, Catherine BARNERON, Dimitri DELAIGUES, Danièle BERTHONNET, Michel BERNE, Dorian DANTIN, Corine MOULIN, Daniel GROUSSON, Pierre TRAPIER, Agnès PAGES, Marie-José BAYOUD-TORRES, Jean-Michel BOCHATON, Sandrine AUGIER.

POUVOIRS : Stéphanie HOUSET à Antonin KOSZULINSKI, Philippe MILLOT à Lilian CHAMBONNET, Hélène PINET à Agnès PAGES, Claude ILLY à Sandrine AUGIER.

ABSENTS :

OBJET : BUDGET PRIMITIF 2026 : COMMUNE

Il est décidé, par 24 voix pour et 9 voix contre, de voter le budget primitif 2026 de la Commune comme suit :

- Dépenses de fonctionnement : 14 039 879.50 €
- *Dépenses d'investissement* : 6 137 454.14 €
- Recettes de fonctionnement : 14 039 879.50 €
- *Recettes d'investissement* : 6 137 454.14 €

Fait et délibéré en mairie.

Liste des votes affichée et publiée le 4 février 2026

Le Maire,  
Geneviève GIRARD

